



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr
Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

Comité Social d'Administration Local N° 5 bis du 25 avril 2023 Compte rendu

Nous avons été convoqués ce jour pour un Comité Social d'Administration Local (CSAL) de Seine-Maritime avec comme points à l'ordre du jour :

Points pour avis :

- Création du Pôle National de Contrôle à Distance (PNCD) de Dieppe au 1^{er} septembre 2023,
- Mise en place de la gestion conjointe des SPF-E de Rouen et du Havre au 1^{er} juillet 2023,
- Suppression de l'antenne de PCRП du Havre et regroupement des emplois au siège du PCRП de Rouen au 1^{er} janvier 2024,
- Bilan de la formation professionnelle 2022 et Plan Local de Formation 2023,
- Suppression de la Cellule d'Appui et d'Assistance au Réseau de la Division SPL,

Points pour information :

- Triple compétence à l'accueil : «état des lieux et stratégie départementale,
- Expérimentation du Pôle Régionale de l'Immobilier de l'Etat » et « SLD antenne régionale ».

Du fait d'impératif de certains membres de la Direction, l'ordre du jour a été modifié.

En réponse à notre liminaire, le président indique :

Que pour lui, les annonces de restructuration de services doivent être annoncées par la Direction.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** lui ont fait remarquer que faire une annonce sans que celle-ci ne soit pas présentée en CSAL n'était pas respectueux du dialogue social.

Pourquoi nous demander de voter en CSAL des actions que la Direction a déjà annoncées. A voir pour la suite.

La campagne d'Impôt sur le Revenu ne sera plus présenté au CSAL, étant une mission comme une autre a indiqué le Président. Il s'interroge sur éventuellement faire un bilan.

La mise en place de l'application GMBI ne se fait pas simplement. Cela génère beaucoup d'appels auprès de nos différents services.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont indiqué que nous avons franchi un pas avec GMBI : l'externalisation auprès des particuliers de nos missions. Jusqu'alors, c'était une externalisation auprès de professionnels (les amendes, les buralistes, le PAS...)
Avec GMBI, c'est bien les particuliers qui ont l'obligation de faire notre travail. Les usagers d'ailleurs ne sont pas dupes.

Cela va encore permettre de diminuer les effectifs dans les SIP. A voir la note prochaine de la Direction Générale sur l'avenir de demain. Et quel avenir ?

Points pour avis :

1) Mise en place de la gestion conjointe des SPF-E de Rouen et du Havre au 1^{er} juillet 2023

La Direction fait un topo sur la situation du SPF-E de Rouen. Le délai de publication des actes est revenu à 50 jours, le délai d'enregistrement est à J +1 comme le SPF-E du Havre.

L'objectif de la gestion conjointe est d'harmoniser les pratiques. Encore et toujours dans un but de fusion. Pour le SPF-E, l'impossibilité de fusionner les deux services est technique. La gestion-conjointe est un pis-aller.

En 3/4 mois, la situation du service s'est améliorée très nettement.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont fait remarquer que le service était revenu à une situation normale parce que outre le plan d'action, le nombre d'agents a été fortement renforcé sur cette période : jusqu'à 7 membres de l'Equipe de Renfort, des renforts nationaux **et** de l'entraide des autres SPF du département.

L'ensemble des agents des SPF-E du département se sont mobilisés pour aider le service de Rouen, ainsi que les collègues du SPF-E de Rouen ~~se sont fortement mobilisés~~ autour de leur chef de service pour parvenir à ce résultat.

Et pour remerciement de l'investissement effectué, le chef de service du SPF-E est « remercié »

Que ce soit pour les collègues ou pour le chef de service, il faudra plus de tasses, de repas,... pour retrouver des conditions de vie au travail motivantes, pour ne pas dire attractives.

A noter aussi que de nombreux départs en retraite sont à venir.

Rappelons que c'est aussi une des causes du problème actuel du SPF-E de Rouen : beaucoup de départs en retraite il y a quelques années non remplacés.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « contre » cette gestion conjointe s'agissant d'une

restructuration.

2) Bilan de la formation professionnelle 2022 et Plan Local de Formation 2023

Bilan 2022 : bons résultats pour revenir à une situation proche de la situation avant COVID avec un taux d'accès à la formation de 83 %.

Dans le cadre du plan d'action de la formation professionnelle, l'atelier des formateurs va de nouveau être organisé.

Concernant les E-formations, elles représentent 18 % des formations. Gros point noir : 50 % de ces formations ne sont pas abouties. Avec la charge de travail des services, les difficultés de suivre sa formation sur le lieu de travail sont ~~autant~~ des entraves à la réalisation de ces formations.

De plus , l'outil SEMAPHORE a été déployé alors qu'il y avait encore des bugs...

Le président insiste pour aider les collègues qui veulent passer les concours. Avec une mise en avant de l'attractivité de la DGFIP. D'où sa volonté d'être présent sur l'Armada avec un stand DGFIP...

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont indiqué que le manque d'attractivité de la DGFIP venait surtout des rémunérations en berne, des difficultés voire des impossibilités de revenir dans le département, des conditions de travail dégradées.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « contre » ce bilan, plan qui n'est pas à la hauteur des ambitions.

3) Création du Pôle National de Contrôle à Distance (PNCD) de Dieppe au 1er septembre 2023

Cette création est réalisée dans le cadre d'une relocalisation de services.

5 PNCD sont créés. Pour Dieppe, 30 emplois sont créés en 2023 et 40 sont prévus l'an prochain.

Les locaux du PNCD ont été refaits à neuf... sauf les toilettes non prévues dans le budget par Bercy. Pourquoi ? Là encore, mystère.

Elles seront refaites ultérieurement ou pourquoi faire un projet complet si on peut y revenir plusieurs fois et surtout quand les agents sont dans les locaux...

Il semble que cela devienne une mode : il faut faire vite, voire très vite et on oublie des bouts de chantiers ou alors pire, on verra près. Avec une gêne pour les agents...

L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail ainsi que l'assistant de prévention sont passés dans ce service.

La Direction a indiqué que la création du PNCD n'aurait pas d'incidence sur les Pôles de Contrôle Expertise ni sur le Pôle de Contrôle des Revenus Patrimoniaux.

Cependant des réflexions sont déjà en cours sur le devenir des PCE. Mais cela n'a évidemment rien à voir. Les PCE vont être éclatés sur deux activités : une

professionnalisation vers l'expertise mais avec une re-définition du terme expertise et une deuxième activité qui serait reportée vers les SIE.

Des groupes de travail vont se mettre en place sur ces points.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « contre » cette création s'agissant là aussi d'une restructuration du réseau.

4) Suppression de l'antenne de PCRP du Havre et regroupement des emplois au siège du PCRP de Rouen au 1er janvier 2024

Au 1^{er} janvier 2023, 4 Emplois sont implantés au Havre au TAGERFIP.

La Direction générale a décidé en 2014 que les structures inférieures à 5 agents doivent disparaître et qu'en conséquence, la suppression de l'antenne du PCRP du Havre interviendra au 1er janvier 2024. Quelle urgence alors ?

Actuellement 7 collègues travaillent à l'antenne du Havre. Dans le cadre de cette fermeture, la Direction a rappelé les règles : l'agent suit sa mission

Il bénéficie pendant 8 mois de la possibilité de travailler à distance pour participer au mouvement de mutation.

Pour les Agents à La Disposition (ALD) de la Direction, la situation est autre : ils sont ré affectés. Cependant la Direction a indiqué qu'elle regarderait leur situation avec bienveillance.

Au final, des collègues seront obligés d'aller sur Rouen !!!

L'annonce de cette fermeture a été un choc pour les collègues.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « contre » cette fermeture de service.

Vote unanime contre.

5) Suppression de la Cellule d'Appui et d'Assistance au Réseau de la Division SPL

Créée en 2018, cette cellule a été fermée en mars car pour la Direction, elle ne travaillait plus que pour les trésoreries d'Aumale et de Forges les Eaux.

Les collègues ont été détachés : une au Service de Gestion Comptable (SGC) de Barentin et l'autre à la trésorerie de Rouen Métropole.

Quant à la cellule gérant les hébergés au sein du SGC de Montville, elle sera fermée au 1^{er} septembre prochain.

Concernant les hébergés, la formation est pointue. Cette mission a été retirée des postes avec pour conséquence une perte de savoir. La suppression de cette cellule « hébergés » risque de poser des difficultés dans les services récupérant cette mission.

Nous avons là aussi rappelé au Président que nous demander de voter sur un point de l'ordre du jour alors que la suppression était effective depuis mars n'était pas correct.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont voté « l'abstention » sur ce point.

Nous étions « contre » lors de la création de cette cellule car des prérogatives étaient enlevées aux trésoreries. Cependant, les collègues affectés sur cette cellule ont dû faire des choix de détachement par défaut.

Points pour information

1) Triple compétence à l'accueil : état des lieux et stratégie départementale

Cela concerne l'accueil des amendes, du Secteur Public Local et fiscal.

Globalement cette triple compétence est couverte à 70 % sur les gros sites mais plus compliqué pour les sites à mono compétences.

Il y a une hétérogénéité des pratiques au niveau des habilitations et le niveau de renseignements des usagers qui est variable en fonction du parcours métier des agents.

Avec cette triple compétence, volonté d'harmonisation afin que les agents ne surinvestissent pas la matière au détriment de leur mission.

On va plutôt vers des habilitations minimales et du point de vue de métier, on va sur des renseignements de base. En fait, du travail de Maison France Service...

Une note est en cours de finalisation.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont dénoncé le fait que les usagers doivent aller sur internet et que la prise de rendez-vous sur l'application APRDV donne des créneaux parfois éloignés.

2) Expérimentation du « Pôle Régional de l'Immobilier de l'État » et « SLD antenne régionale »

Le Représentant de la Politique Immobilière de l'Etat fait une présentation de l'expérimentation alliant la PIE et la gestion domaniale.

Avec un aspect régional puisque l'Eure et l'Orne sont concernés en devenant des Services Locaux des Domaines antennes.

En fait pour la Normandie, c'était déjà le cas. L'expérimentation n'a changé que très peu de choses.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont remarqué que ce n'était que du pragmatisme et qu'il était dommage que ce rapprochement n'ait pas été envisagé avant.

Cependant, plusieurs expérimentations sont en cours avec des axes différents à Lyon et à Marseille.

Donc lorsque la généralisation se fera, quelle sera la base retenue ?

Le Pôle Evaluation Domanial est hors champ de cette expérimentation.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** ont rappelé que pour la généralisation, ce point devra être vu pour avis lors d'un CSAL... Même si l'on sait qu'une expérimentation étant toujours un vrai succès, la généralisation suit...

Pour la généralisation de l'expérimentation, le principal obstacle reste encore et toujours la compétence des préfets de départements.

9) Questions diverses.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour demander le mode opératoire pour les usagers qui souhaitaient mettre leur déclaration dans la boîte aux lettres de la DGFIP.

En effet, avec les travaux ce point semble avoir été omis. La Direction a indiqué qu'elle allait regarder ce point.

Concernant le déménagement du CH du Havre, pas encore de date. Ce ne sera pas en juin, mais il devra avoir lieu avant le 30 septembre.

Le président envisage la création d'un service facturier sur l'hôpital du Havre. Ce service pourrait s'installer dans les locaux de la DRFIP ou alors dans celui de l'hôpital.

Pour la DGFIP, les collègues de la dépense seraient concernés. Mais beaucoup de conditions à remplir pour la création d'un SFACT.

Le président va lancer l'étude. Le directeur de l'hôpital y est favorable et l'ARS aussi. Cependant, s'il y a un SFACT, ce ne sera pas avant le 1^{er} janvier 2024

Prochaine dates : FS le 22 mai et CSAL le 20 juin

vos représentants au CSAL :

Marie Odile DEVEAUX, Bernard DEMARTHE, Véronique GODEFROY, Olivier FOURNIER et Hervé PINEL

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

ici

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)